Familles rurales
Vivre mieux !
VENDÉE

FORMATION
Développer ses compétences

ACCUEILLIR UN PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires sauront :

- définir les différentes catégories du handicap ;
- comprendre le handicap pour mieux communiquer ;
- analyser et ajuster sa posture face à un public en situation de handicap.

CONTENU

Au cours de cette formation les points suivants seront abordés :

JOUR 1

- introduction au handicap et à l'inclusion ;
- définition et concepts clés ;
- importance de l'inclusion dans les ACM ;
- le cadre institutionnel et réglementaire :
  - présentation de la loi de 2005 et des réglementations applicables ;
- nommer ses craintes et ses appréhensions ;
- parler du handicap à son public pour une démarche inclusive ;
- adapter sa communication aux publics et diversifier les supports.

JOUR 2

- caractéristiques et besoins spécifiques ;
- stratégies de réponses à ces besoins ;
- mise en place des conditions d'accueil ;
- aménagement des espaces ;
- adaptation des activités ;
- gestion de crises ;
- échange de pratique.

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- tour de table ou questionnaire de positionnement et attentes ;
- méthode pédagogique active et participative ;
- évaluation (validation des objectifs) : exercices, mise en situation et pratique ;

SUIVI ET EVALUATION

- émargement par les stagiaires et intervenants ;
- positionnement en début et fin de formation ;
- questionnaire de satisfaction en ligne ;
- délivrance d'une attestation de fin de formation.

CONTACT FÉDÉRATION :

Pôle Formation : formation@famillesrurales85.org
02 51 44 37 92

LES DÉTAILS DE LA FORMATION

Tout public en contact avec des personnes en situations de handicap

de 6 à 16 personnes

aucun prérequis

2 jours de 6h,
soit 9h00 à 16h30

Aurélie BONNET, formatrice
Les Ateliers d'Aurélie

Fédération Familles Rurales de Vendée (ou décentralisation en fonction des inscriptions)

mardi 01 avril 2025
jeudi 15 mai 2025

réseau : 520 € net de TVA
hors Réseau : 603 € net de TVA

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la 1ère date de formation.